

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

**L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest):** Monsieur le Président, cela m'étonne, ou plutôt, cela ne m'étonne pas de voir qu'aucun des ministériels n'est prêt à défendre la position du gouvernement qui essaie maintenant de convaincre la Chambre de lui accorder un pouvoir d'emprunt illimité même s'il vient de prouver encore une fois son incompétence et son inconscience lorsqu'il s'agit de dépenser l'argent du Trésor public.

Il a été question de Canadair pendant la période des questions. Le gouvernement n'a pas besoin du projet de loi à l'étude pour donner des garanties aux sociétés de la Couronne. Il n'en a pas besoin non plus pour autoriser les sociétés de la Couronne à emprunter. Le projet de loi porte uniquement sur les emprunts contractés par le gouvernement à ses propres fins. Celui-ci demande à la Chambre de l'autoriser à emprunter 29.5 milliards de dollars, soit plus que le déficit prévu par le gouvernement et qui est censé s'élever à 29.6 milliards de dollars au cours de l'année qui commencera le 1<sup>er</sup> avril. Le gouvernement dit qu'il devra emprunter 25.55 milliards de dollars sur les marchés financiers. Il empruntera 4.05 milliards des caisses de pension du gouvernement et d'autres sources du même genre. Il veut emprunter un montant qui excède le déficit qu'il prévoit. Tout député qui croit au contrôle parlementaire doit s'y opposer. Soit dit en passant, je vois que le président du Conseil du Trésor (M. Gray) est à la Chambre aujourd'hui. J'ai été renversé de lire dans les journaux hier qu'il avait eu des conversations avec John Turner. Dites que ce n'est pas vrai, Herb. J'ai parié que vous seriez le prochain chef du parti libéral du Canada et je ne veux pas vous voir vous dégonfler ainsi, surtout pour aider un extrémiste de la droite comme M. Turner. J'espère que le président du Conseil du Trésor fera une annonce sous peu. J'espère bien que c'est une réunion de comité de préparation à la direction du parti qu'il est en train de tenir là-bas dans les banquettes d'en face. J'imagine qu'il parlait à M. Turner de son expérience des faillites qu'il va pouvoir mettre en pratique dans le cas de Canadair.

**M. Tobin:** Oh, oh!

**M. Crosbie:** Ne confiez jamais à un jeune délinquant un travail d'adulte. Vous rendez-vous compte que le gouvernement a gaspillé deux milliards de dollars en investissant dans Canadair?

**M. Tobin:** Réflexion bien typique des conservateurs.

**M. Crosbie:** Deux milliards de dollars, c'est toute la dette publique de la Nouvelle-Écosse. Le député là-bas, quelle que soit sa circonscription...

**M. Tobin:** Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe.

**M. Crosbie:**... ferait bien de se rendre compte qu'il doit se contenter de se faire voir au lieu de se faire entendre. Cela lui fait énormément de tort. Les deux milliards de dollars accordés à Canadair sont un pur gaspillage.

**Le président suppléant (M. Guilbault):** A l'ordre. Puis-je demander un peu plus de décorum à la Chambre? Les remarques du député ne plaisent pas à tous, mais il a le droit de s'exprimer à sa guise.

**M. Crosbie:** Monsieur le Président, il convient de signaler qu'un député libéral qui pige gloutonnement dans l'assiette au beurre m'interrompt de ses cris.

On lit aujourd'hui dans le *Citizen* d'Ottawa:

Mais même si la «nouvelle» société commence à réaliser des bénéfices, les intérêts sur les dettes accumulées feront grimper la contribution globale des contribuables...

**M. Tobin:** Y prenez-vous plaisir John?

**M. Crosbie:** Je suis étonné que vous sortiez le museau de la mangeoire assez longtemps pour vous exprimer autrement que par des grognements comme ils le font tous. C'est un gouvernement de charlatans, un gouvernement en faillite.

**M. Tobin:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

**M. Crosbie:** Ce sont des charlatans.

**M. Tobin:** Monsieur le Président, j'aimerais savoir si un communiqué émanant du bureau du chef de l'opposition (M. Mulroney) a autorisé ce discours.

**Des voix:** Oh, oh!

**Le président suppléant (M. Guilbault):** A l'ordre. Je trouve les députés fort bruyants. Nous devons observer un peu plus de décorum. Il ne s'agissait pas d'un rappel au Règlement. Écoutez le député qui a la parole. D'autre part, je rappelle au député qu'il pourrait être un peu moins provocant; son auditoire serait peut-être plus calme.

**M. Crosbie:** Monsieur le Président, je vous sais gré de votre impartialité et de votre conseil. Notre parti est celui des partisans de la liberté. Nous n'avons pas besoin de dire oui chaque fois que notre chef dit oui et non chaque fois qu'il dit non.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Crosbie:** Contrairement aux libéraux, nous ne sommes pas des lèche-bottes. J'en reviens à mon propos. Le *Citizen* d'Ottawa fait remarquer ceci:

Mais même si la «nouvelle» société commence à afficher des bénéfices à cause des intérêts sur les dettes accumulées les contribuables devront payer environ 3.5 milliards de dollars—soit à peu près \$160 pour chaque homme, femme et enfant...

Tout cela pour préserver 1,200 emplois dans une entreprise qui fabrique des avions à réaction pour hommes d'affaires. Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond quand il faut demander aux contribuables canadiens de payer d'avance 3.5 milliards de dollars en tout, en principal et intérêts, à une entreprise pour ce genre d'activité. L'article signale que ce montant de deniers publics suffirait à doubler le supplément de revenu garanti pour tous les retraités canadiens vivant dans la pauvreté, et il resterait encore un milliard. Si le montant débloqué pour renflouer Canadair servait plutôt à doubler le supplément de revenu garanti pour tous les retraités canadiens vivant dans la pauvreté, il resterait encore un milliard. C'est plus que ce que le gouvernement a prévu cette année au budget pour toutes les cotisations à l'assurance-chômage, les projets de création directe d'emplois et les programmes de formation réunis. Voilà comment le gouvernement dépense les fonds publics. C'est pour nous une raison de plus de refuser de donner notre appui à ce projet de loi.